



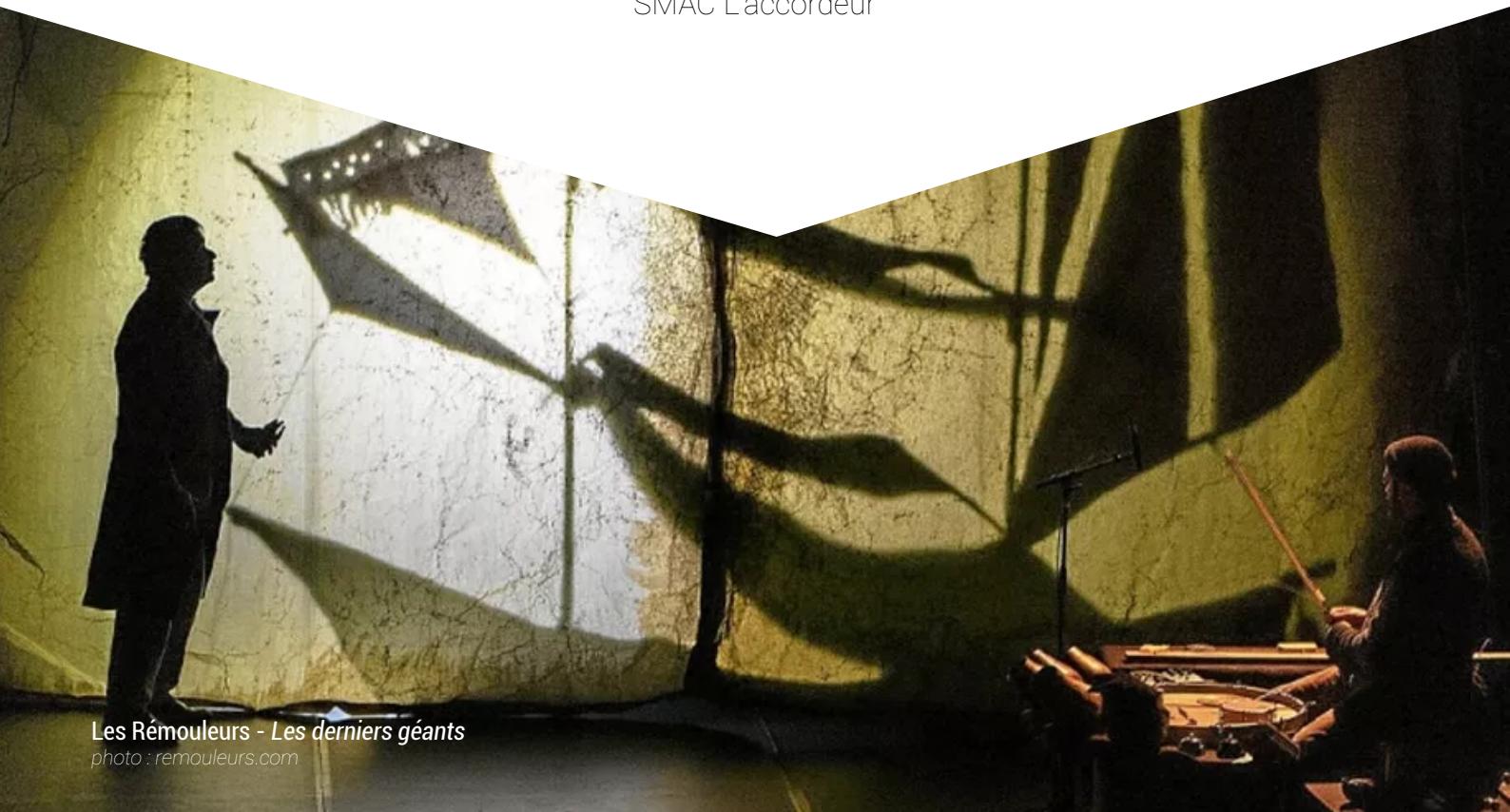
---

## Feuille de route pour le déploiement de la low-tech dans le secteur culturel

issue du groupe de travail « Low-tech et Culture » mené d'octobre à décembre 2023  
par le Conseil Départemental de la Gironde et Slowfest

avec la participation de :

Aremacs Nouvelle-Aquitaine  
Bureau d'Accueil des Tournages de la Gironde  
Bureau des Acclimatations  
Coopérative Locale des Artisans du Spectacle  
Collectif CANCAN  
Compagnie La Tierce  
Compagnie Lena d'Azy  
Grand'Rue  
Iddac  
SMAC L'accordeur



Portrait de Jean-Luc Geyze



## **ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**M. JEAN-LUC GLEYZE**

Utile, accessible et durable : la culture l'est par nature. Elle n'en est pas moins mise au défi par le culte du progrès, du neuf et de l'innovation permanente, inhérent à notre époque. Afin de formuler des pistes et réponses à la hauteur des enjeux, nous avons intégré à notre stratégie de résilience départementale, menée depuis 2022 avec nos partenaires, une réflexion autour des enjeux croisés entre culture et environnement.

Fidèles à la méthode girondine, nous sommes partis du terrain et de l'expérience des acteurs culturels qui se sont déjà emparés de ces questions en demandant au collectif Slowfest de réunir une dizaine d'entre eux afin de les interroger sur leur pratique de l'écoconception, de la mutualisation, des créations artistiques maîtrisées énergétiquement et identifier les besoins d'accompagnement. Tout ceci regroupé sous le terme partagé de « low tech ».

Nous remercions le Slowfest ainsi que tous les acteurs ayant participé à cette réflexion : Aremacs Nouvelle-Aquitaine, le Bureau d'accueil des tournages de la Gironde, la CLAS, le collectif CANCAN, la compagnie La Tierce, la compagnie Lena d'Azy, Grand'Rue, l'Iddac et l'Accordeur.

Leurs retours d'expériences, les freins et les leviers qu'ils ont identifiés, ont amené la rédaction de la présente feuille de route. Elle sera la base d'une culture girondine dans l'ère du temps qui concilie transformation technologique et résonnance avec son environnement !

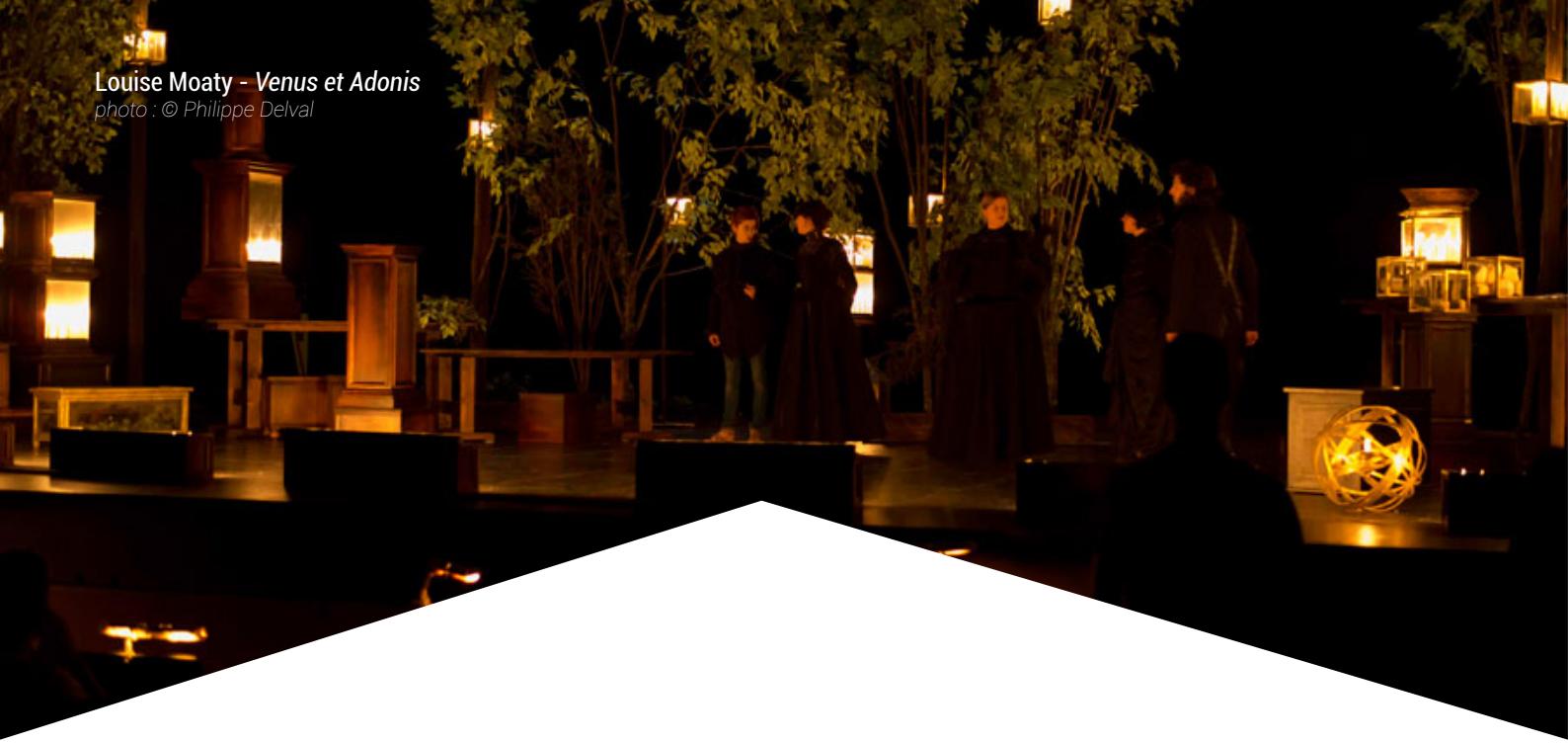


## SOMMAIRE

4	CONTEXTE
5	COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL
6	MÉTHODOLOGIE
	LIVRABLE
7	LA LOW-TECH
8	PROJETS ARTISTIQUES LOW-TECH
9	FREINS ET LEVIERS
12	PROPOSITIONS D'ACTIONS
16	CONCLUSION
18	ANNEXES

Projets inspirants

Questionnaire préliminaire soumis aux participant·es



## CONTEXTE

Dans le cadre du déploiement de sa politique croisée Culture et Environnement, le département de la Gironde souhaite accompagner le secteur culturel dans la prise en compte des enjeux de transition écologique et environnementale.

Slowfest, association girondine qui expérimente de nouveaux modes plus écologiques de création et de diffusion du spectacle vivant, a ainsi été missionné pour diriger un groupe de travail autour du déploiement de la low-tech dans le secteur culturel pour traiter les problématiques suivantes :

- Comment la low-tech peut-elle influencer le secteur culturel afin de le rendre plus résilient et éco-responsable ?
- Comment transformer les pratiques des acteur·ices culturel·les ?

L'objectif de ce groupe de travail est de réunir différents corps de métiers, organismes et personnes engagé·es dans la mutation écologique du secteur culturel pour réfléchir collectivement à une définition commune de la low-tech, et déterminer quelles pratiques et techniques issues de ce mouvement peuvent pertinemment être appliquées au secteur culturel pour répondre aux enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels il fait face.



## COMPOSITION DU GROUPE

Le groupe était composé de partenaires de divers secteurs culturels : spectacle vivant, musiques actuelles, arts visuels, mobilités, mutualisation, audiovisuel, scénographie, technique, architecture.

Étaient présent·es :

- **Aremacs Nouvelle-Aquitaine**  
Pelletier Léo, chargé de terrain, projet et animation
- **Bureau d'Accueil des Tournages de la Gironde**  
Verlac Claire, chargée d'accueil de tournages
- **Bureau des Acclimatations**  
Delfosse Cyril, consultant et formateur
- **Collectif Cancan**  
Mansart Jules, architecte  
Trichelieu Arthur, designer
- **Compagnie La Tierce**  
Rossard Marie, administratrice
- **Compagnie Lena d'Azy**  
Lena Cécile, artiste

- **Conseil Départemental 33**  
Pommier Marianne, direction de la Culture et de la Citoyenneté  
Reynaud Amandine, direction de la Culture et de la Citoyenneté
- **Coopérative Locale des Artisans du Spectacle**  
Rocher Frédéric, technicien
- **Grand'Rue**  
Capellazzo David, technicien  
Detrain Stéphan, coprésident
- **IDDAC**  
Fayard Anthony, technicien, référent soutien à la création
- **Low-tech Lab Bordeaux**  
Penel Manon, designeure
- **Slowfest**  
Carroll David, co-fondateur et musicien
- **SMAC L'Accordeur**  
Chadapo Elsa, directrice adjointe



## MÉTHODOLOGIE

Le travail s'est déroulé en **trois temps collectifs de deux heures dans les locaux du Conseil Départemental de la Gironde**, situé au 1 Rue Corps Franc Pommies, 33000 Bordeaux :

- 1) Le vendredi 20 octobre 2023 de 14h30 à 16h30 : un premier temps pour **définir les périmètres et enjeux de la recherche**,
- 2) le mercredi 22 novembre 2023 de 14h à 16h : un deuxième rendez-vous pour **identifier les freins et leviers**,
- 3) et le lundi 18 décembre 2023 de 14h à 16h : un dernier créneau pour **synthétiser les idées à mettre dans le livrable** : une feuille de route pour le déploiement de la low-tech dans la culture.

Pour avancer, le groupe s'est vu présenter, à chaque séance, des éléments contextuels, des données et des exemples concrets de projets inspirants. Puis, en plénière ou en atelier, a été invité à partager des expériences professionnelles et des idées pour faire avancer la réflexion.

## LIVRABLE

Le présent livrable est une feuille de route, pensée collectivement, présentant comment déployer le mouvement low-tech dans les projets culturels du territoire girondin. Elle pourra servir de base pour fonder un mouvement à l'échelle nationale.

## LA LOW-TECH

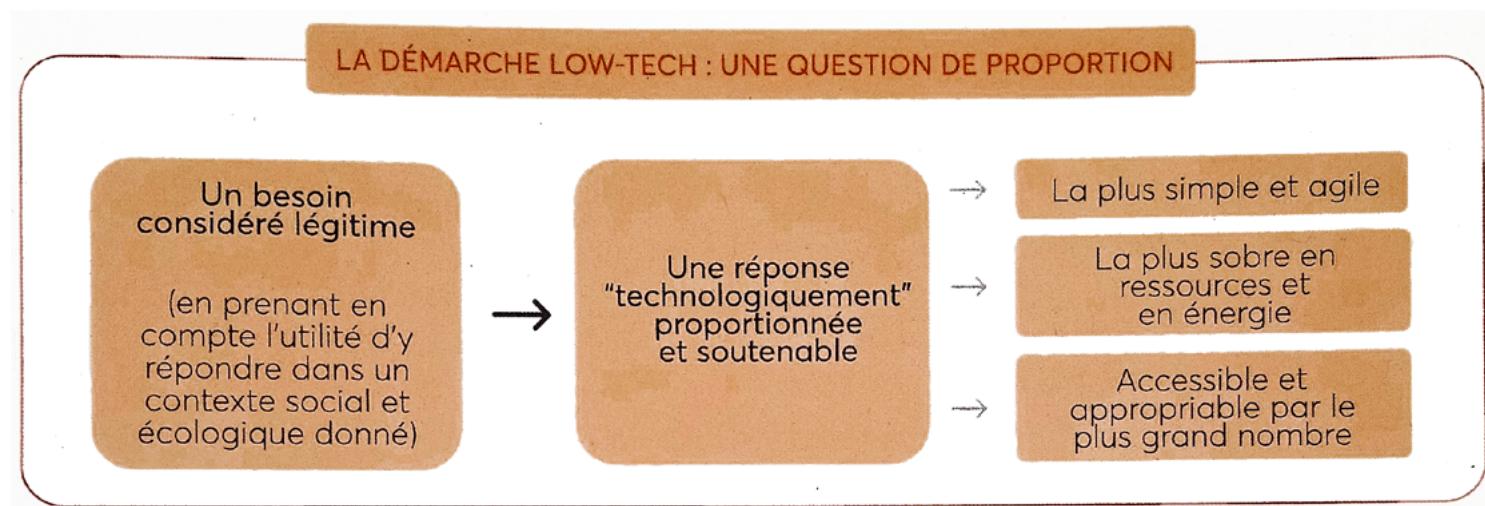
Le groupe de travail a défini la low-tech comme **une alternative raisonnée à l'usage de nos outils technologiques, adaptée aux besoins de décroissance et d'économie des ressources matérielles et énergétiques.**

Les valeurs que l'on peut lui associer sont la pédagogie, la réparabilité, l'autonomie, le minimalisme, le partage, la sensibilisation, la coopération, le militantisme, la valorisation et l'accessibilité.

Les champs d'application auxquels la démarche low-tech pourrait être appliquée sont : la régie son et lumière, la production et diffusion, la communication, l'accueil et l'implication du public, l'audiovisuel, la conception et construction de scénographies, l'approvisionnement et la mutualisation de matériaux et matériel, l'économie, la logistique, la formation, l'écologie sociale et le prototypage.

**Définition du Low-tech Lab :** des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques, des modes de vie et même des courants de pensée, qui intègrent la technologie selon trois grands principes : **utile** (répond à des besoins essentiels, donne un sens à la dépense d'énergie), **accessible** (doit être appropriable par le plus grand nombre, simple et à faible coût), et **durable** (éco-conçue, résiliente, robuste, réparable, recyclable, agile, fonctionnelle).

**Définition de l'ADEME :** ensemble d'approches, résolument systémiques, s'inscrivant dans une perspective d'autonomie, d'autosuffisance, d'adaptabilité, de transformabilité et de résilience territoriale.



«Guide pratique - Vers une politique publique low-tech à l'échelle urbaine», Etude «Pour des métropoles low-tech», Le labo de l'ESS

## PROJETS ARTISTIQUES LOW-TECH

Un projet artistique peut être qualifié de low-tech lorsqu'il repose sur une démarche qui adapte son développement aux besoins incompressibles identifiés pour que le projet atteigne son but et touche son public.

Cela peut se traduire par : l'**analyse des dépenses énergétiques globales** de la conception à la production en faveur de la **réduction de consommation de matière et d'énergie**, la **compression des besoins** pour aller à l'essentiel, l'**auto-fabrication**, la **co-construction** avec le public, la **modularité** des dispositifs et équipements, le **réemploi** de matériaux accessibles localement et leur **mutualisation**, la tentative de s'extraire des chaînes de production mondialisées, ou encore l'**innovation en technologies passives ou basse consommation** adaptées à des besoins spécifiques.

Souvent perçue comme une contrainte bridant l'imagination des artistes, cette démarche peut pourtant être source de création.

## EXEMPLES

- Les Rémouleurs - Les derniers géants (illustrations p. 1 et 2)

Spectacle mettant en scène des lanternes magiques, épiscopes, rétroprojecteurs, boîtes optiques, ombres, flammes, écrans, lentilles, miroirs, fumées, liquides et autres dispositifs surprenants utilisés au plateau pour produire du théâtre d'ombres sans avoir recours à la vidéo ou aux technologies numériques.

- Louise Moaty - Venus et Adonis (illustrations p. 3 et 4)

Pièce baroque mise en scène en 2012, éclairée entièrement à la bougie.

- Virus Prod - Le conservatoire de mécanique instrumentale (illustrations p. 5 et 8)

Mise en scène de la lutherie sauvage : conception et fabrication d'instruments de musique à partir de récupération d'objets, souvent destinés à être jetés, qui sont alors détournés et réemployés.

- Collectif CANCAN (illustrations p. 10 et 11)

Collectif d'architectes et de designers valorisant le réemploi, l'artisanat, le savoir-faire et le travail humain plutôt que l'investissement dans des produits ou des services industrialisés. Soucieux de l'impact écologique de leurs projets, ils mettent en place des démarches qui privilégient l'ancrage local, la coopération, l'économie des ressources et l'implication des usager·es dans les projets.

- Organic Orchestra - Oniri (illustrations p.8 et 29)

Spectacle tournant à vélo et en autonomie énergétique pour lequel de nombreux équipements techniques ont été développés (remorques solaires vélo-tractables, régie lumière basse consommation, vélo-générateur, logiciels open-source, etc).

- Artstock (illustrations p. 17 et 19)

Ressourcerie dédiée au recyclage de décors du spectacle vivant. Ses activités vont de la collecte et récupération de déchets artistiques, à leur valorisation via la vente et location de matériaux bruts, d'équipements techniques, de décors, costumes, et accessoires. Des ateliers dédiés à la transformation et la fabrication de décors sont installés sur site.

La structure oeuvre également à sensibiliser au réemploi, au développement durable et à la valorisation des déchets à travers des formations et des diagnostic RSE.



## FREINS ET LEVIERS

Les témoignages audio de trois professionnel·les ont été écoutés :

- Paul Bridier, régisseur lumière et énergie sur le spectacle *Oniri 2070* de la compagnie Organic Orchestra,
- Lize Mazeaud, scénographe et cheffe d'atelier à La Ressourcerie Culturelle de Montaigu-Vendée,
- Lucile Bouchet, apprentie constructrice-machiniste à l'Opéra de Lyon.

Suite à cela, le groupe a échangé en plénière sur ce que cela lui évoquait. Durant ces échanges, ont été mentionnés :

- la nécessité de prendre en compte l'impact global d'un projet (analyse de cycle de vie) et non simplement sa consommation énergétique à un instant T
- l'importance d'agir collectivement et de mutualiser les forces, les données et les ressources
- le fait que le modèle économique actuel n'est plus adapté aux nouveaux enjeux écologiques et qu'il est à réinventer avec de nouveaux acteur·ices, comme les ressourceries culturelles par exemple
- l'importance de la formation des professionnel·les aux enjeux de réemploi, d'éco-conception et de sobriété
- la nécessité de financer la recherche et le développement de nouvelles initiatives et expérimentations plus sobres
- l'intérêt des outils de diagnostic de nos activités culturelles pour mieux comprendre comment les rendre plus durables.

Trois thématiques ont été particulièrement traitées pour identifier les freins et leviers au déploiement de la low-tech dans le secteur culturel :

- la dépendance à l'électronique
- les consommation d'énergies
- la mutualisation de ressources (matériaux ou matière grise)

FREINS	LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• prix des fluides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mutualisation des espaces</li> <li>• optimisation</li> <li>• dimensionnement des équipements</li> <li>• jauge réduites</li> <li>• éco-conception</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mutualisation des matériaux</li> <li>• réemploi,</li> <li>• circuit court</li> <li>• éco-conception</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• accès aux données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• outils de diagnostic</li> <li>• mutualisation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté à mettre en commun, mutualiser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• centralisation des initiatives</li> <li>• réseaux</li> <li>• ressources humaines</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• occasion/réparation plus cher que neuf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mutualisation</li> <li>• récupération/surcyclage</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• dépendance à la technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formation</li> <li>• discernement technologique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• garantie réduite du réemploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mutualisation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• manque de temps et de RH pour diagnostics et analyses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• anticipation</li> <li>• réseaux</li> <li>• mutualisation</li> <li>• outils de diagnostic</li> <li>• process réplicables</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• difficulté d'impliquer l'ensemble des acteur·ices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pédagogie</li> <li>• sensibilisation</li> <li>• accompagnement des politiques publiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• multiplication des outils de diagnostic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• coopération</li> <li>• mutualisation</li> <li>• recensement</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• mauvaise image du réemploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• acculuration</li> <li>• pédagogie</li> <li>• sensibilisation</li> <li>• valorisation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• savoir-faires spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formation</li> <li>• partage</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• rentabilité de la réduction des jauge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• nouveaux acteurs (lieux non dédiés, ressourceries)</li> <li>• temps de diffusion plus long</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• sécurité des équipements et personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fiabilisation (FabLabs)</li> <li>• formation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• espaces de stockage et d'atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• coopération et partage</li> <li>• mutualisation</li> </ul>

• démarches pérennes	• financement diagnostics et ajustements • RH pour créer des outils et faire du lien
• peur de l'échec par manque de temps et de compétences	• fiabilisation • pédagogie • formation • process répliquables
• acceptabilité	• acculuration • expérimentation • imaginaire
• législations	• diagnostic • fiabilisation • expérimentation
• compétences en électronique	• formation • autonomisation • sites de maintenance en maillage sur le territoire
• investissements	• financement • éco-conditionnalité



## PROPOSITIONS D'ACTIONS

Partant des freins et leviers identifiés, voici des propositions d'actions à mettre en oeuvre par les pouvoirs publics pour déployer la low-tech dans le secteur culturel.

### 1. Identifier les projets

Actions immédiates simples à mettre en place, avec un investissement financier bas ou nul, en se basant sur des dispositifs existants.

- **Relayer des initiatives low-tech dans les communications des pouvoirs publics.**  
Cela permettrait de recenser et mobiliser les acteur·ices du territoire, d'accompagner leurs projets dans leur développement et de toucher un plus large public pour eux. Ce serait un plaidoyer pour la cause, notamment auprès des élu·es. Il faudrait coupler ces communications à des actions de sensibilisation et de pédagogie autour que la low-tech, qui peut générer un sentiment de manque de légitimité et être excluante si on ne comprend pas la notion.
- **Utiliser la communication des têtes de réseaux du secteur culturel pour relayer les initiatives low-tech.**  
Têtes de réseaux identifiées : Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), Réseau des Indépendants de la Musique (RIM), Agence A, OARA, IDDAC, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), Union Régionale des Scops (URSCOP), Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), France Active, Réseau 535...  
Cela permettrait de recenser les projets et de les valoriser, ainsi que de sensibiliser les publics de chaque réseau à la low-tech. A noter que les infolettres et les mails signé·es directement du nom et prénom d'un·e employé·e de la structure sont plus lus par les acteur·ices culturel·les. Cependant, il y a beaucoup d'informations dans ces mails d'infos ; si le titre de la rubrique n'est pas parlant elle n'est pas lue. Il y a donc de la pédagogie à faire autour de la low-tech en amont ou à l'occasion de ces mails d'infos.
- **Orienter le budget participatif de la Gironde sur la thématique de la low-tech.**

Cette démarche permettrait de répondre à trois enjeux centraux : financement, valorisation et recensement des projets. Tout en s'inscrivant dans un processus démocratique via le vote citoyen. C'est également un moyen de susciter l'innovation et donner de la visibilité aux projets. Le point de vigilance serait sur l'estampillage « low-tech » qui peut être un frein pour les structures qui ne se sentent pas concernées. Le risque serait de ne mobiliser que des structures déjà engagées dans la démarche low-tech. Il faudrait donc coupler cette action à de la pédagogie. Par ailleurs, c'est une méthode de financement à l'amorçage d'un projet, mais pas pour son fonctionnement, notamment à cause de la difficulté à prendre le relais entre différents services publics. Cela peut donc être perçu comme une obligation à créer et/ou à être émergent pour être soutenu. Enfin, le vote citoyen implique de pouvoir mobiliser une communauté avant de voir son projet financer.

## **2. Valoriser les démarches**

Actions organisationnelles nécessitant des ajustements dans les pratiques des acteur·ices culturel·les, sans changer fondamentalement les processus en place.

- Organiser des espaces ou des moments dédiés à la thématique low-tech au sein des rencontres professionnelles (Biennale Internationale du Spectacle (BIS) de Nantes, salon Entreprendre dans la Culture, rencontres des syndicats, rencontres des têtes de réseaux (ex : Route du RIM)...**

La sensibilisation dans le cadre de ce type d'événements permettrait de toucher beaucoup de monde, puisque que ce sont des occasions de rassembler les professionnel·les en un même lieu. Ce sont donc des vitrines idéales pour promouvoir de nouvelles pratiques auprès de ce public. Néanmoins, il faut porter une attention à la diversité des projets présentés car il y a un risque de toujours mettre les mêmes en avant.

- Organiser une remise de prix spécifique aux projets culturels low-tech.**  
Cela nécessite un budget supplémentaire mais pourrait permettre de créer un élan à grande échelle auprès des acteur·ices culturel·les du territoire en leur rendant désirables de nouvelles manières de créer. Cette remise de prix pourrait intervenir en amont d'un budget participatif thématique, afin de le promouvoir.
- Mettre du foncier à disposition pour créer des lieux de stockage et création mutualisés.**  
Ici, l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pourrait être sollicitée pour identifier les lieux pouvant être investis sur le territoire, car c'est l'organisme qui a une vision globale sur le sujet. Le 308 Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308 MA) – siège de l'ordre des architectes et organisateur d'événements ouverts à tous·tes pour valoriser et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère - pourrait également être consulté pour faire le lien avec le secteur de l'architecture.
- Assurer l'accompagnement en proposant un suivi sur le long terme par les organismes de formation sur la sobriété des spectacles.**  
À travers des rendez-vous réguliers ou des groupes de travail par exemple. Pour que les notions vues en formation soient concrètement mises en place et appliquées à l'activité spécifique des stagiaires.

Il existe le dispositif appui/conseil de l'AFDAS qui répond à ce besoin de suivi. C'est un accompagnement personnalisé d'une vingtaine d'heures, mêlant théorie et pratique, par des professionnel·les du secteur. Il permet aux stagiaires de mettre en place des outils personnalisés et adaptés à leurs besoins spécifiques. Les séances de suivi sont espacées les unes des autres dans le temps, ce qui permet d'expérimenter et d'ajuster les outils développés. De plus, l'accompagnement par des professionnel·les externes à la structure permet aux salarié·es portant le projet de transition de gagner en légitimité auprès de leur équipe. Ces professionnel·les sont identifiée·es par l'AFDAS : comment faire pour leur soumettre des structures compétentes en low-tech, éco-conception, mutualisation, etc ?

- **Mutualiser le transport de matériaux de récupération ou d'équipements techniques.**

Utiliser les camions déjà mobilisés sur les prestations en soutenant l'argument économique de la mutualisation pour convaincre les acteur·ices de changer leurs pratiques. L'idéal étant de pouvoir rémunérer ces prestations de transport. Cette action demande cependant une grosse logistique ; donc un outil dédié et une ou plusieurs personnes pour superviser. De plus, cela demande des entrepôts tampons en maillage sur le territoire pour limiter les trajets, et avec une capacité de stockage en accordéon pour absorber les périodes de gros flux.

- **Programmer des projets inspirants dans Les Scènes d'Été et les estampiller « low-tech » dans les communications.**

Accompagner ces dernières d'un petit encart explicatif de ce qu'est la « low-tech », ses enjeux, la démarche qui en découle... Peut-être également ajouter plus de critères d'éco-conception pour la sélection des projets programmés afin que l'éco-responsabilité ne concerne pas seulement - voire pas du tout - les thèmes abordés, mais surtout la manière de concevoir et diffuser les spectacles.

### **3. Structurer les initiatives**

Actions systémiques : réorganisent le secteur culturel en prenant en compte l'urgence des enjeux écologiques et énergétiques.

- **Créer des pôles d'éco-conception : ressourcerie + déchetterie + FabLab + atelier + stockage.**

Ces zones seraient des espaces de synergie idéals pour mutualiser du matériel, des matériaux, des espaces et des pratiques entre plusieurs structures. Les ressources seraient à portée de main grâce au partenariat avec la déchetterie locale. Et les pouvoirs publics seraient nécessairement impliqués puisqu'ils doivent être sollicités pour proposer un espace pouvant loger le projet. Cependant, si les zones éco-conception se rapprochent des déchetteries, elles s'éloignent des centre-villes, et sont donc difficilement accessibles en transports non motorisés. De plus, un tel projet implique beaucoup de logistique pour le suivi du stockage et du transport des matériaux, et donc des financements de postes et un outil de traçabilité adapté.

Le modèle de mutualisation de l'association Cagibig pourrait être une source d'inspiration : un système de points, comme une monnaie interne entre les usagers, qui permet d'échanger du matériel entre structures de différentes tailles et économies. Cela permettrait d'avoir une

partie d'auto-financement dans le projet, ce qui est toujours un bon argument pour trouver des financements externes.

- **Créer une formation « Low-tech dans le secteur culturel » rassemblant les partages d'expérience de divers acteur·ices.**

Elle pourrait être portée par un organisme comme CONFER sous la thématique RSO. Elle pourrait également prendre la forme d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Pour sa diffusion, deux pistes peuvent être explorées :

> Pour les professionnel·les, à condition qu'elle soit financable par les OPCO telle que l'AFDAS, ou proposée gratuitement aux adhérent·es d'une structure (Maison de la Nature et de l'Environnement de Bordeaux, IDDAC, APMAC, RIM).

> Pour les étudiant·es, financée par des budgets dédiés à l'éducation pour soulager les budgets culturels. Plusieurs écoles ont été identifiées : l'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine (ESTBA), les masters Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (IPCI) et Expérimentation et Recherche en Arts de la Scène (ERAS) de Bordeaux-Montaigne, les écoles d'architecture (Condé, CREAD, ENSAP...), 3IS. Cela répondrait au besoin d'intégrer les questions de mutualisation et de low-tech dans les référentiels des formations initiales.

- **Créer un outil partagé de diagnostic et de mutualisation et/ou centraliser toutes les initiatives éparses déjà existantes.**

Les regrouper sur une même plateforme afin de les rendre plus accessibles et visibles. Ce projet serait d'autant plus efficace s'il était porté par une institution publique, pour la visibilité et la légitimité, ainsi que pour éviter tout écueil lucratif. L'échelle de déploiement qui nous a semblé adaptée est l'échelle régionale. Pour développer l'outil et le mettre en place, les équipes dédiées auraient besoin d'accompagnement et de formation. L'Institution de Formation des Élus Démocrates (IFED) pourrait-il être un partenaire pertinent pour le développement du projet ? Un DLA (France Active) pourrait aussi aider à structurer l'outil et son plan de diffusion.

- Listes non exhaustives des outils existants :

> Diagnostic carbone : SEEDS d'ARVIVA, Creative Climate Tools de Julie's Bicycle, ADERE et Impact CO2 de l'ADEME.

> Mutualisation : outil d'inventaire partagé entre Cancan, La Planche, Woodstock et ADAM ; Cooprog (plateforme de mise en commun des tournées artistiques pour les programmateur·ices) ; gestion du parc matériel de l'IDDAC et de la Coopérative Locale des Artisans du Spectacle ; « Sur la route » (atlas numérique et collaboratif des tournées en mobilité douce du réseau des Arts en Mode Doux, ARMODO).

- **Acquérir du matériel low-tech innovant dans les parcs mutualisés (ex : IDDAC, Coopérative Locale des Artisans du Spectacle).**

Cela permettrait aux adhérent·es de ces structures de découvrir ces outils, les tester et les appréhender. Un temps de formation des équipes, puis des adhérent·es serait nécessaire.

Ce matériel pourrait par exemple être : des remorques contenant des batteries chargées à l'énergie solaire pour remplacer les groupes électrogènes, des remorques vélo ou des vélos cargo pour encourager la cyclo-logistique, du matériel technique fonctionnant en 12V pour limiter les pertes énergétiques de conversion 12V continu vers 220V alternatif...

## CONCLUSION

Ainsi, les actions à mettre en place identifiées par le groupe de travail révèlent que la place d'une institution, telle que le Conseil Départemental de la Gironde, dans le déploiement de la low-tech dans la culture serait celle de facilitatrice et médiatrice. Son rôle serait avant tout d'encourager la rencontre des porteur·euses de projets culturels avec des personnes ressources, des équipements innovants, des lieux d'expérimentation, des informations et données, etc.

Les institutions ont le pouvoir d'influencer les démarches mises en œuvre par les professionnel·les de la culture en rendant désirables de nouvelles pratiques. Plusieurs manières peuvent permettre d'arriver à ces fins :

- Communiquer sur ces nouvelles pratiques et y sensibiliser les publics cibles en relayant les informations et ressources, dans leurs communications propres, mais aussi celles de leurs partenaires.
- Recenser les projets inspirants, les promouvoir et inviter les personnes impliquées à venir parler de leur démarche auprès de leurs pairs.
- Favoriser les projets répondants à des critères d'éco-conception et d'usage de la low-tech dans les aides financières qu'elles proposent.
- Favoriser l'accès à la formation aux nouvelles pratiques et aux nouveaux outils pour les professionnel·les et les étudiant·es en formation initiale.
- Contribuer à créer des espaces propices aux échanges de compétences, à la mutualisation, à la coopération, en mettant à disposition du foncier sur le territoire.
- Se servir des parcs de matériels mutualisés (IDDAC, Coopérative Locale des Artisans du Spectacle) déjà en place pour inviter les usager·es à expérimenter les low-tech en proposant du matériel innovant à la location.
- User de leur influence pour orienter les accompagnements et formations proposés par des services publics (AFDAS, France Active, AGEC&CO) vers des pratiques plus low-tech et éco-responsable en suggérant des intervenant·es et thématiques.
- Réunir les acteur·ices qui déploient d'ores et déjà la low-tech dans le secteur culturel et leur aménager des espaces, physiques ou numériques, pour parler de leurs expériences et transmettre leurs connaissances et compétences

Le fait que ces initiatives soient encouragées et chapeautées par des pouvoirs publics leur garantira un développement vertueux et les tiendra éloignées des initiatives entrepreneuriales basées sur le greenwashing.

Un choix de stratégie reste cependant à prendre : vaut-il mieux se diriger vers la formation de tous·tes les acteur·ices culturel·les aux enjeux de la mutualisation, de l'éco-conception et de la low-tech pour favoriser l'autonomie et l'autogestion ? Ou externaliser à travers des structures spécialisées dans la mutualisation, le réemploi, le prototypage, etc dédiées au

secteur culturel ? La réponse semble se trouver dans la complémentarité. En sensibilisant les acteur·ices culturel·les à ces enjeux, ils et elles seront plus enclin·es à se diriger vers les structures spécialisées (ressourceries culturelles, parc mutualisé de matériel technique) et à bénéficier de leur accompagnement. Ce qui engendrera progressivement un changement global des pratiques du secteur.

Les structures spécialisées représentent un vrai atout pour déployer la low-tech dans la culture car elles concentrent toute l'expertise nécessaire à la mise en place d'un projet plus vertueux. Ce sont des ressources essentielles à la mutation énergétique du secteur. Elles contribuent à le rendre plus résilient en étant des zones tampons permettant aux porteur·euses de projets culturels de s'emparer des nouvelles contraintes liées aux enjeux énergie-climat sans dépenser plus d'argent ou de temps. Par exemple, au sujet de la nouvelle réglementation sur les LEDs dont toutes les salles de spectacles devront bientôt être exclusivement équipées ; le recours massifs aux parcs mutualisés permettrait de réduire les coûts d'achat en mettant en commun le parc matériel et en exploitant au maximum l'investissement. Quant au réemploi, on sait que la réhabilitation des matériaux avant de pouvoir les utiliser dans un nouveau projet est chronophage et un frein majeur pour la démocratisation de cette pratique. Or, si les ressourceries se chargent de cette réhabilitation et proposent des matériaux de réemploi directement exploitables, cela devient plus accessible de travailler de cette manière.

Toutes ces idées représentent évidemment un coût, ou tout du moins un remaniement des budgets pour favoriser les ressources humaines et les espaces mutualisés. Leur mise en place s'accompagnera forcément d'un changement de paradigme et pourra donc prendre du temps. C'est pourquoi - à l'image de la low-tech qui prône la réappropriation de technologies et objets par le détournement de leur usage - des actions immédiates ont été identifiées afin de pouvoir commencer à prendre des mesures en faveur du déploiement de la low-tech dans la culture au plus vite en se basant sur l'existant.

Au nom de Slowfest, nous remercions le Conseil Départemental de la Gironde de nous avoir sollicité·es pour mener ce groupe de travail, qui nous a permis de consolider nos connaissances et prendre du recul sur nos recherches et expériences entamées en 2019. Nous proposons de poursuivre ce partenariat afin d'identifier ensemble les pratiques vertueuses, assurer la veille artistique et technologique, faire le lien avec le secteur et accompagner les acteur·ices vers de nouvelles démarches, partager les résultats de nos expérimentations, mener des réflexions collectives, et tout autre sujet qui vous paraît pertinent.



## ANNEXE 1

Projets inspirant 1 : Projet de recyclerie Événementielle et Culturelle – Aremacs et Agence Kulte

Entretien du 9 octobre 2023 avec Serena Drapeau et Léo Pelletier d'Aremacs Nouvelle-Aquitaine

- Genèse du projet

Aremacs est une association spécialisée dans la gestion des déchets événementiels. Au cours de ses différentes expériences, le constat a été fait que beaucoup de matériaux restent sur les événements ou sont jetés, alors que d'autres structures sont en demande et pourraient en profiter.

Le besoin d'un organisme pour faire le lien entre ces structures pour favoriser la mutualisation a donc été identifié. Le rôle d'Aremacs semblait ici pertinent car, du fait de son activité, elle est déjà en lien avec tous les acteurs à mobiliser : organisateur·ices, associations culturelles événementielles, institutions (métropoles, mairies), organismes de collecte et de valorisation, équipes logistiques... Aremacs a donc décidé de répondre à l'appel à projet lancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine pour mener l'étude préparatoire au développement d'un projet de ressourcerie culturelle en Métropole Bordelaise.

- Partenaires

L'étude menée a été financée par un appel à projet de l'ADEME et de la région Nouvelle-Aquitaine. La mairie de Bordeaux et la Métropole Bordelaise faisaient partie du comité de pilotage. Le foncier étant un levier important du projet, les institutions étaient donc des partenaires clés.

Des groupes de travail ont ensuite été constitués en fonction des compétences nécessaires

au développement du projet.

Pour les ateliers de consultations, les publics potentiels de la ressourcerie culturelle ont été conviés afin d'exprimer leurs besoins et leurs avis sur les propositions.

Une attention particulière a été portée à la représentativité de structures de différentes tailles, de la petite association culturelle à l'Opéra de Bordeaux.

- Mutualisation

L'entreprise Cagibig, implantée à Lyon (illustration p.21), a été choisie pour accompagner le projet sur l'aspect mutualisation pour le modèle qu'elle a développé afin de stocker et d'échanger du matériel entre structures de différentes tailles et économies.

L'étude de besoin a par ailleurs révélé que, dans l'événementiel, tout le monde a besoin du même matériel. Ainsi, en le mutualisant, tout le monde est gagnant : les grosses structures qui possèdent beaucoup de matériel économisent du foncier en le stockant dans un parc mutualisé. Et les petites structures peuvent louer temporairement du matériel de qualité à prix abordable.

- Autonomisation

Une partie atelier est envisagée dans le projet : un espace avec des outils partagés où les usager·es du lieu pourraient travailler sur le projet, s'auto-former, s'entraider et partager leurs savoir-faires avec les autres.

L'objectif étant de créer un réseau solidaire entre différents corps de métiers pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et monter collectivement en compétence.

- Système économique

Le financement de la recyclerie se baserait sur un mélange de subventions et des adhésions des usager·es. L'adhésion donnerait accès à des locaux et du stockage sur place, ainsi qu'à l'atelier, et permettrait de profiter des matériaux stockés.

## ANNEXES

Un modèle a été imaginé sur les années 1 à 3 en comparaison à des projets existants, telle que la Ressourcerie Culturelle de Montaigu-Vendée. Le calcul de la part du foncier a été fait en fonction du tonnage de collecte envisagé. Plus d'informations dans la présentation finale de l'étude.

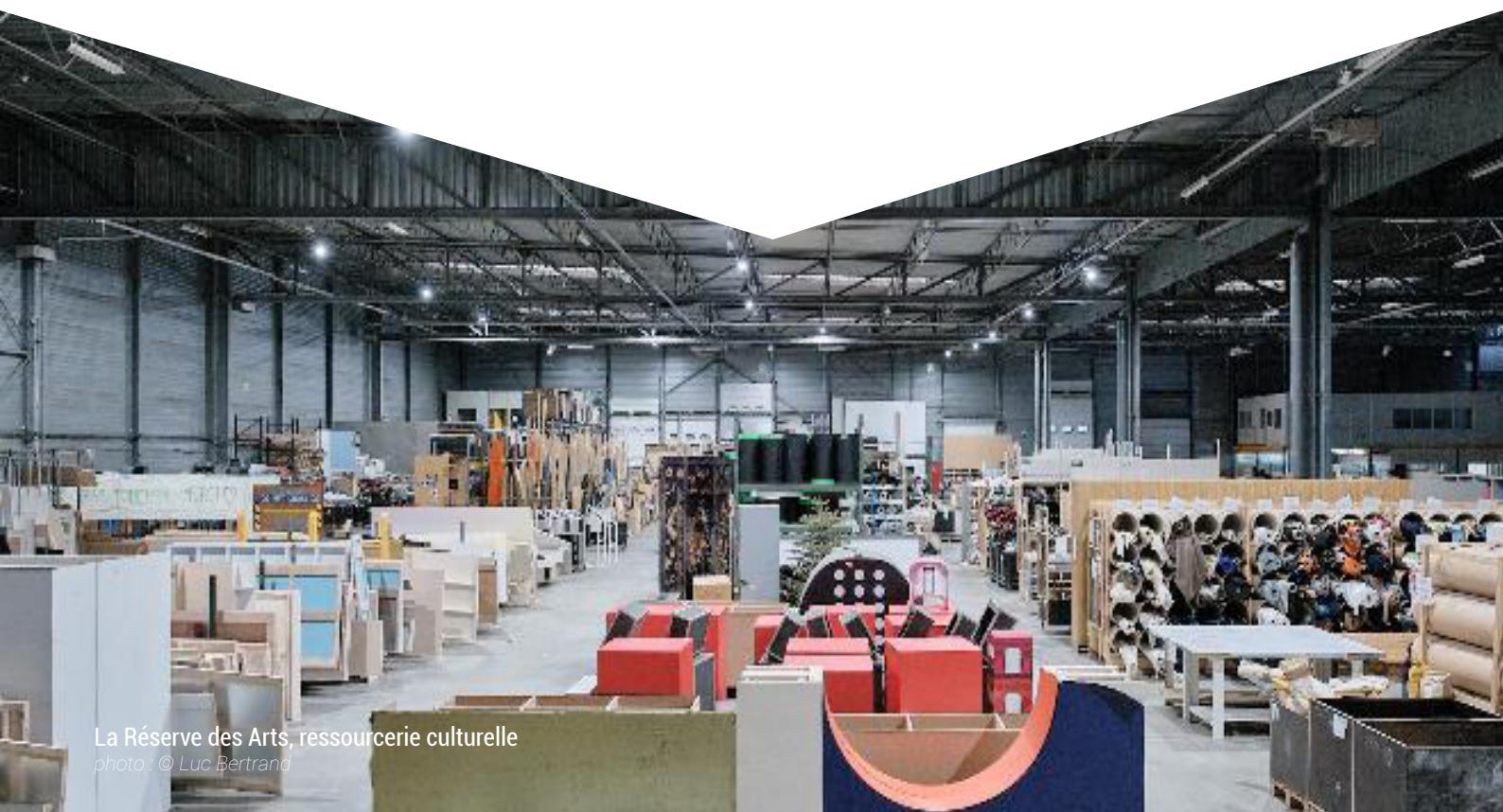
- Freins

Les principaux freins à la mise en place de ce projet de recyclerie événementielle et culturelle sont :

- la logistique complexe pour gérer un réseau en circuit fermé
- les enjeux de développement des réseaux en place : RESSAC (réseau des ressourceries artistiques et culturelles), Renaître (réseau des structures du réemploi de Nouvelle-

Aquitaine)

- le temps à dédier au projet de la part des équipes d'Aremacs : appel à projet en période COVID, mais plus de temps à consacrer au développement du projet à la reprise des activités
- le foncier : trouver un espace accessible, proche du centre-ville, avec un grand espace de stockage non humide
- le portage du projet : à ce jour, aucune structure ayant la capacité de coordonner et mener à bien un projet d'une telle ampleur n'a été identifiée sur la Métropole Bordelaise.



La Réserve des Arts, ressourcerie culturelle  
photo : © Luc Bertrand



## Projets inspirant 2 : Modèle économique hybride d'une structure de mutualisation de matériel – Exemple de la Coopérative Locale des Artisans du Spectacle

La Coopérative Locale des Artisans du Spectacle, coopérative de mutualisation de matériel technique, repose sur un mélange de financements publics et d'auto-financement.

Le tarif des adhésions varie entre 180€ et 565€ par an, en fonction du type de structure adhérente. Elles donnent accès au parc de matériel mutualisé à bas coût. Ce parc est constitué de matériel acheté par des structures qui le stockent à la Coopérative Locale des Artisans du Spectacle qui en assure la maintenance et le loue à ses adhérent·es.

Les tarifs des prestations techniques et de transport sont alignés sur les prix du marché. Ainsi, le financement repose pour 1/3 sur des financements publics, et 2/3 sur les prestations et les adhésions.

A noter que plus la Coopérative Locale des Artisans du Spectacle se développe et acquiert du matériel, plus il y a besoin de m<sup>2</sup> et de ressources humaines, donc plus il y a de dépenses.



### Projet inspirant 3 : expérimentation de mutualisation de matériel du collectif L.A.M.A à l'Accordeur

Durant une saison, le Collectif Libournais des Acteurs de Musiques Actuelles (L.A.M.A) a expérimenté la mutualisation auto-gérée de matériel événementiel. Stocké à l'Accordeur, la SMAC de Saint-Denis-de-Pile, les usager·es pouvaient emprunter le matériel disponible et devaient remplir un tableau mutualisé pour assurer le suivi.

La conclusion de cette expérimentation fut qu'avant de lancer un projet auto-géré, il faut absolument passer par une étape pédagogique de sensibilisation aux enjeux. Notamment pour former les usager·es à l'outil de gestion car le tableau mutualisé fut difficilement approprié.

Il a également été conclu qu'un poste dédié à la coordination pour gérer les entrées et sorties de matériel était nécessaire. Notamment pour s'assurer de son état lors des retours, car du matériel fut abîmé durant cette expérimentation.

Pour finir, pour une première expérience, le projet était trop ouvert. Il va être reconduit avec un cercle d'usager·es plus réduit. Une SIC sera montée, avec un noyau pour gérer le parc, et un deuxième niveau ouvert aux adhérent·es.



### Projet inspirant 4 : Maison des Arts de Malakoff – Couper les fluides

Données issues du Lab Scénogrrraphie des Augures, plus d'informations [à ce lien](#).

En 2023, durant 5 mois, le centre d'art de Malakoff a fonctionné sans eau, gaz ni électricité. Cette coupure a nécessité une préparation importante, qui a été accompagnée par le collectif Les Augures.

A noter que la démarche consistant à couper les fluides est une réalité assez banale pour les artistes en situation de précarité : absence ou extinction du chauffage en raison des coûts, non accès ou accès limité aux lieux de production... Cette situation conduit souvent à engager des pratiques de partage de savoir-faires, de biens et de ressources (fluides, matières, outils).

D'un point de vue concret, la coupure de l'électricité, de l'eau et du chauffage n'est pas simple. L'administration publique a été accompagnante mais il y a eu des sujets-clés à traiter :

- Comment faire que l'équipe du centre d'art (notamment les équipes plus lointaines de la programmation, à savoir la personne chargée de l'entretien, les services techniques, et des parcs et jardins) adhère au projet sans être en difficulté RH ni de bien-être au travail ? Ce sujet a nécessité de travailler avec les personnes intéressées, les syndicats et la direction des RH.
- Comment continuer à mettre en place la programmation à venir ? Pour cela, il a été convenu d'utiliser, sur un créneau restreint, un peu électricité le matin pour permettre les échanges mails administratifs (notamment avec la Ville en cas d'urgence). Le maintien de l'alarme, la nuit, nécessite aussi de l'électricité.

La direction de la Maison des Arts a entamé cette expérimentation comme l'aboutissement

d'une démarche de réduction et de sobriété déjà entamée depuis plusieurs années. Afin d'assurer le bon déroulé de l'expérience et le bien-être de tous·tes, des temps de discussion et de sensibilisation ont été aménagé en amont. Durant la période de coupure des fluides, des réunions entre le personnel et la direction des RH avaient lieu tous les 15 jours afin de créer des espaces d'écoute des difficultés qui pourraient être rencontrées. Le but n'étant pas de se mettre trop en difficulté, une attention particulière fut accordée à l'adhésion de toutes les personnes de l'équipe et aux retours d'expérience des impacts que les conditions du projet ont eu sur chaque participant·e de façon à effectuer les ajustements nécessaires.

Ce projet a nécessité de créer des liens nouveaux avec la ville de Malakoff, les agent·es de la ville et les citoyen·nes.

Cette expérimentation radicale résonne avec des méthodes parallèles de modes de vie plus en accord avec les valeurs écocitoyennes portées par les équipes du centre d'art.

Certaines pratiques mises en place durant ces 5 mois seront probablement conservées puisque la municipalité a demandé ce rapport pour voir comment elle pourrait dupliquer ou adapter ces expérimentations dans d'autres lieux de la ville (crèche, école, bibliothèque, salle des fêtes, etc). Quoiqu'il en soit, cette démarche fut source de nouvelles relations et de nouveaux usages. La suite est de trouver comment le diagnostic de cette expérience pourrait être partagé collectivement pour le rendre exécutable dans d'autres lieux.



Centre d'Art Contemporain de Malakoff - Couper les fluides  
photo : Centre d'art contemporain de Malakoff



## Projet inspirant 5 : Bruit du Frigo

Entretien avec Yvan Detraz

Manon Penel : Peux-tu présenter les différentes activités de Bruit du Frigo ? Qui sont vos clients ? Qui sont vos partenaires ?

Yvan Detraz : De manière globale, on accompagne des projets de transformation urbaine. En milieu urbain et milieu rural, mais essentiellement en milieu urbain. À travers la mise en place de démarches de préfiguration d'urbanisme tactique au sens large. Ça prend la forme d'occupations et de transformations temporaires, transitoires, voire pérennes parfois, de certains espaces. Tout ça dans des démarches qui se veulent ouvertes, participatives, contributives, quasi exclusivement dans l'espace public. Puis on fait des projets de transformation concrète de l'espace à travers des aménagements : mobilier urbain ou autre, plutôt lié à de l'usage collectif sur des lieux plutôt de rassemblement, d'utilisation collective. Et ces projets sont programmés, définis, conçus et fabriqués avec les usagers. Ça

peut être des associations, des habitants, des riverains, etc.

MP : Est-ce courant dans l'architecture et le design de co-construire les projets avec les usager·es ?

YD : Ca l'est de plus en plus parce que tout le monde est de plus en plus sensibilisé à ça, y compris dans les formations. Après, dans la réalité, c'est très disparate comme situation. Mais en tout cas, nous, c'est notre ADN, parce que c'est ce qui a fait qu'on a créé Bruit du Frigo dans les années 90, un peu en réaction à une pédagogie de l'architecture qui était totalement hermétique à ces questions là et où les questions de participation citoyenne étaient totalement absentes des débats et des pratiques à l'époque. Pour nous, il y avait quelque chose qui clochait, qui n'allait pas. Et on a créé Bruit du Frigo en partie pour ça. Pour essayer de trouver d'autres manières de travailler, d'autres manières d'être architectes en étant beaucoup plus à côté des gens, de la société civile et plus au service. [...] Dans les faits, aujourd'hui il n'y

a plus de projet sans participation citoyenne dans les appels d'offres. Après c'est le degré de participation qui est plus ou moins poussé.

MP : Comment cela impacte-t-il votre système économique ? Est-ce que ce sont des projets qui prennent plus de temps ?

YD : Oui, nécessairement, ça prend plus de temps. Mais on le facture, enfin, c'est intégré dans notre démarche. On ne perd pas d'argent dessus. Enfin c'est chronophage et généralement on ne facture jamais à la hauteur du temps qu'on investit, mais c'est assumé.

MP : Vous faites aussi de la pédagogie et de la sensibilisation auprès de vos clients ?

YD : Oui, déjà dans la méthode, au départ ; quand on répond à un appel d'offre, on explique aux clients comment on va travailler. En disant qu'un chantier participatif, ça coûte plus cher qu'un chantier normal, parce que forcément, ça prend plus de temps, il y a des gens qui veulent donner un coup de main mais qui ne savent rien faire, donc il faut les encadrer, les former entre guillemets. [...] Donc ça coûte un peu plus cher en humain. On le valorise aussi. On leur dit que le participatif, c'est pas gratuit. [...] C'est la valeur ajoutée de ces démarches là. On n'est pas que dans l'efficacité.

MP : Est ce que tu penses que la dimension participative et la co-construction avec les usagers permettent à vos installations d'être plus durables dans le temps ? Est-ce que les usagers prennent le temps de les entretenir vu qu'ils ont été formés et les ont

construits ?

YD : C'est une vraie question ça. Ça dépend. Ce qu'on observe de manière globale, c'est une attention beaucoup plus forte portée à tout ce qui est construit de manière participative par les gens. C'est à la fois un usage, une appropriation beaucoup plus intense et positive. Donc les gens en prennent soin, en fait, s'approprient symboliquement aussi, pas que physiquement les choses. Et parce que c'est eux qui ont participé à la construction, et cetera. Donc ils y font gaffe. Après, est ce que c'est plus durable ? Ça, c'est une autre question. Parce que ça dépend comment c'est construit. Des fois on construit des choses de manière très rapide, avec des moyens limités, avec des matériaux qui ne sont pas forcément méga adaptés pour durer longtemps. On est plus dans une démarche d'expérimentation, de préfiguration. Il n'y a pas de vocation forcément à durer très très longtemps dans le temps. Juste quelques années. Donc au bout d'un moment, il y a pas mal des installations qu'on produit qui ont la finalité d'être démontées, déconstruites, pour laisser place à un projet pérenne derrière. Du coup, la question de la pérennité se pose pas. [...] Mais ça n'a jamais été un but. Le but, c'est de construire, d'aménager nos espaces de vie avec les gens. Donc y compris de manière pérenne, si l'on considère que le pérenne, c'est dix ans, quinze ans ou 20 ans, on est capable de le faire.

Le gap économique et technique entre entre un aménagement qui a vocation à durer deux ans, par exemple, et un aménagement qui a vocation à durer quinze ans il n'est pas énorme. C'est plus des choix de matériaux,

etc. Mais il n'y a pas un différentiel économique et en temps de mise en œuvre qui est super important. [...] Donc on essaie de dire aux maîtrises d'ouvrage que, plutôt que de faire quelque chose de nul, après, qui dure, faisons quelque chose de bien maintenant qui dure. Donc c'est un peu le bras de fer aujourd'hui, Le combat quoi. Parce qu'on est un peu dans cette ornière du transitoire dans laquelle on nous a mis. Pour faciliter les choses, la compréhension de ce qu'on fait, il y a ce terme d'urbanisme transitoire qui a fait son apparition à quelques années, qui nous bloque un petit peu quoi. [...] le chemin est encore long pour que ces pratiques là se généralisent, sortent du transitoire pour aller vers du pérenne.

MP : Il y a encore cette image que le chantier participatif serait qualitativement moins bien ?

YD : Oui, oui, bien sûr. En tout cas, c'est pas associé. Pour l'instant, dans la tête des élus, des techniciens, des collectivités, un aménagement pérenne c'est fait par des entreprises qui travaillent sur les travaux publics, avec des objets qui sont issus de la production industrielle sur catalogue, avec des contrats de maintenance derrière. Tout est balisé, tout est normé. [...] ce qu'on propose, nous, c'est différent. Et ça bouscule un petit peu le process. Ça nécessite que les lois s'interrogent aussi sur la question de la responsabilité, sur la question de la maintenance. Et de reprendre possession de ça et sortir de la délégation 100 % vers des organismes indépendants, qui, certes, les sécurisent, mais du coup, derrière, on a des choses qui sont totalement stériles, en

terme d'usage et d'investissement.

MP : J'ai l'impression que c'est une problématique qui est dans pas mal de secteurs. Dans le spectacle, pour les établissements recevant du public, c'est pareil, dès que tu fabriques quelque chose toi même, ça n'est pas assuré et tu ne peux pas le faire.

YD : On est dans ce moment un peu paradoxal où ces pratiques se développent beaucoup. Il y a une grosse attente publique, politique, où on nous demande de faire du chantier participatif, où les maîtrises d'ouvrages veulent créer cette illusion que les gens fabriquent ou imaginent eux mêmes. Et derrière on n'a pas changé le logiciel sur la manière de regarder les objets produits. Ils veulent des certificats de conformité, des bureaux de contrôle. Mais ces projets là sont auto-construits. [...] Le problème, c'est que derrière, ils nous demandent les mêmes choses qu'à des organismes qui font du mobilier urbain classique. Alors qu'on ne peut pas leur fournir ça, c'est contradictoire. [...] Pour avoir des certificats de conformité il faut que le mobilier soit passé en laboratoire, en usine, avec toute une batterie de tests... Et puis on leur dit, s'il faut passer par un bureau de contrôle, OK, mais un bureau de contrôle ne peut pas valider un mobilier fabriqué en participatif avec des gens qui n'ont pas les habilitations techniques à le faire donc on va être bien emmerdé quoi... [...] En fait on est dans cette espèce de paradoxe où il faut créer des choses, il faut expérimenter, il faut faire du participatif et de l'autre côté, il faut qu'on soit autant sécurisé qu'un truc déjà procédé, balisé, industriel. C'est pas

possible.

MP : Il y a les normes et les classements et il ne faut pas en sortir...

YD : Oui. C'est récent, ça fait 5-6 ans qu'on commence à vraiment être empêché. Mais c'est plus qu'embêté, c'est empêché dans ces projets là. Ça nous oblige même à nous censurer dans ce qu'on fabrique, dans ce qu'on décide, en anticipant les peurs des uns et des autres, en anticipant le bureau de contrôle qui va nous chercher des poux, et cetera etc. Ca a quand même des incidences graves, et il y a encore pas très longtemps on se posait pas ces questions là, on était beaucoup plus libre, c'était beaucoup plus ouvert. Aujourd'hui, tout le monde a peur.

MP : Peut-être parce-que c'était moins répandu comme démarche avant ?

YD : Oui, on était sous les radars. Puis il y avait une espèce d'inculture généralisée autour de ça donc les maîtrises d'ouvrages avec qui on travaillait trouvaient ça cool. Sentaient qu'ils étaient en train de faire un truc un peu border, mais l'assumaient. Aujourd'hui, tout le monde veut le faire, ça s'est institutionnalisé, ça s'est standardisé, et du coup, tout le monde veut être rassuré comme pour un truc standard. Tout en réclamant un truc pas standard.

MP : Bruit du Frigo réside à POLA, est-ce que vous y faites de la mutualisation d'espaces et de matériel avec d'autres structures ?

YD : C'est le principe de POLA. Donc nous non. C'est POLA qui fait ça. Chacun a ses bureaux et après il y a plein d'espaces mutualisés, de la coopération entre les

membres. Chacun participe au projet POLA à travers des commissions, des moments où il y a besoin d'un coup de main, etc. Et puis après, en termes de matériel et matériaux, oui, on se prête des trucs. Mais par exemple, il y a très peu de stockage de matériaux. Donc nous, on a souvent des excédents de chantier, en tout cas sur les chantiers qu'on fait à Bordeaux et du coup, on a du mal à les stocker. Donc souvent on les donne. Enfin, soit on fait des annonces sur leboncoin et les gens viennent chercher les excédents gratuitement. Soit on les revend, ou on propose à d'autres collectifs ou à des gens que ça intéressent de récupérer. C'est assez disparate, c'est pas des grosses quantités.

MP : Donc vous sous-tratez le démontage des installations en général ?

YD : Oui, on le fait faire par des structures qui vont gérer derrière. Soit c'est une prestation rémunérée, soit on leur dit de démonter pour récupérer tout le matériel d'une valeur de X milliers d'euros. Mais nous on n'a pas le temps de le faire. On n'a pas d'intérêt à le faire. Et puis, pour nous, c'est ça fait aussi partie du truc. Nous, quand on a commencé, on faisait ça aussi, de démonter des trucs à droite, à gauche.

MP : En général, vous travaillez plutôt avec des matériaux neufs ?

YD : Oui, en général. On aimerait bien travailler avec plus de réemploi, mais on ne sait pas comment faire. Parce-que quand on aménage, par exemple, un square sur un quartier, le bureau de contrôle nous demande la provenance des matériaux, les caractéristiques techniques, etc deux

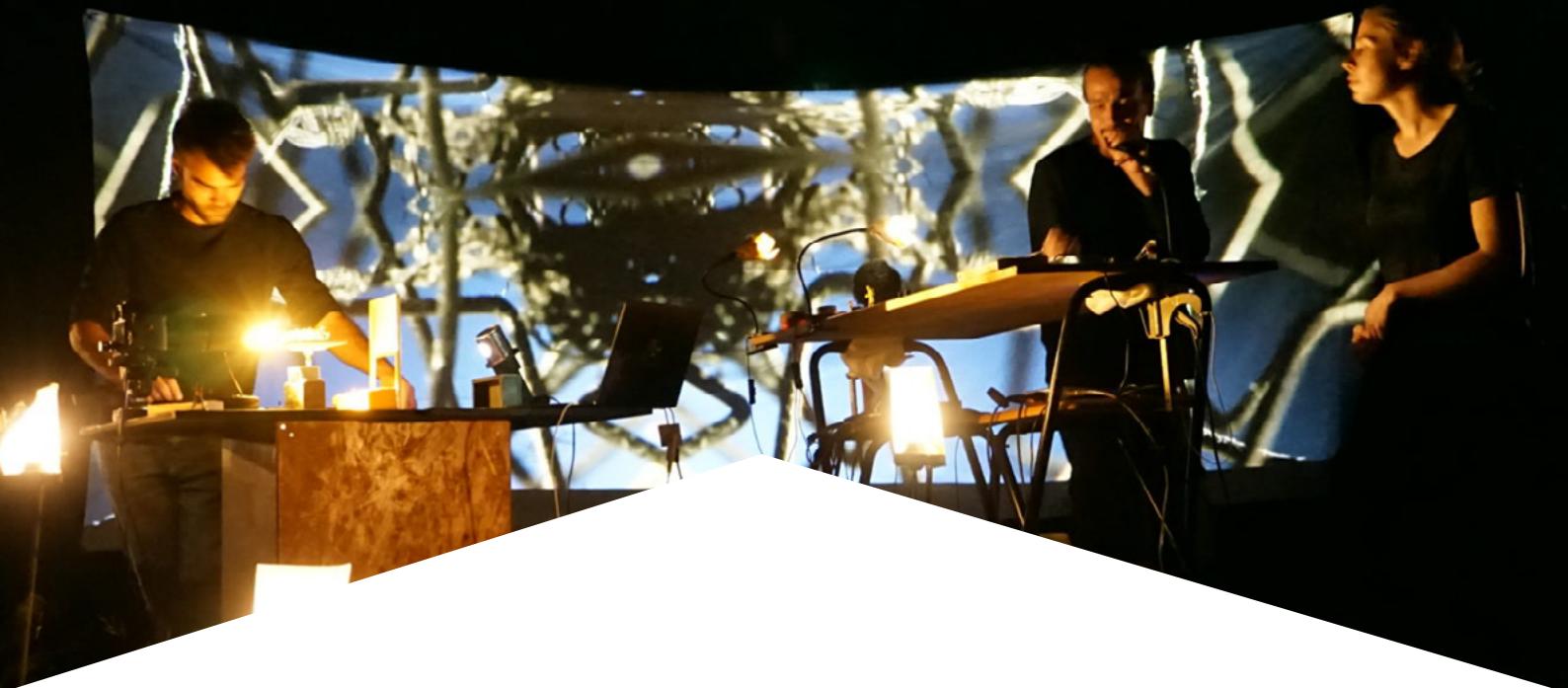
ou trois mois à l'avance. En travaillant en réemploi, c'est compliqué de savoir à ce stade là. On ne trouve jamais de gisement de matériaux adaptés à nos usages, à ce qu'on fait et adapté à l'extérieur surtout. Parce que souvent, sur des marchés qu'on gagne, les collectivités nous envoient un listing de choses qu'ils ont, ou des assos avec lesquels ils travaillent qui font du réemploi. Mais il n'y a rien qui va dehors, qui résiste plus de trois mois... Donc on leur dit que ça ne marche pas, mais que si un jour ils ont un gros stock de bois en classe 3 ou 4 qui va dehors, OK.

Le problème du réemploi, c'est que tu es obligé de concevoir ton projet en fonction du gisement et du matériau. Tu ne peux pas faire l'inverse. Donc il faut le connaître suffisamment longtemps à l'avance, parce qu'on nous demande que les plans soient validés par les élus, par le bureau d'étude, par le bureau de contrôle... Même sur des choses assez simples en termes d'installation, on est sur des process qui peuvent prendre six mois, un an. Donc on n'est plus dans la spontanéité comme avant quoi. On n'arrive plus à faire des projets comme on aime bien les faire où on a un tas de matériaux, pas de plan et où on improvise. Plus personne ne veut faire ça aujourd'hui. Aucune collectivité n'accepte. Ce qui est bien dommage, car souvent c'est beaucoup plus riche, ça nous permet de sortir des formes stéréotypées, ça nous challenge, et les gens avec qui on travaille ont vraiment l'impression que, pour le coup, on fait tout ensemble depuis le début. Mais on ne peut plus faire ça. Alors que ça marche en réemploi beaucoup plus facilement.

Mais en terme de méthode, c'est plus accepté. En tout cas dans l'espace public. Donc on fait très peu de réemploi. Ca nous arrive de manière marginale.

MP : Ca fait écho à la problématique du stockage. J'ai l'impression que si vous aviez du stockage, vous pourriez stocker des matériaux, les connaître et les réemployer.

YD : Oui, on a fait des projets uniquement avec tous les excédents de chantier. Donc on a réutilisé de la peinture, du bois, de la quincaillerie, etc. Mais c'est très rare. Par exemple, devant Pola, on a construit du mobilier pour le camp en face. Donc là, il n'y avait pas de budget, on a fait comme ça. Il n'y avait personne pour venir nous dire que ça n'allait pas puisque c'était un projet qu'on faisait nous-mêmes. Mais sinon, dans un cadre officiel, c'est beaucoup plus compliqué. Après on travaille avec un exploitant forestier avec qui on travaille en direct. On consomme assez peu de matériaux différents, on n'a pas beaucoup de fournisseurs : on a un fournisseur en quincaillerie, un fournisseur en bois, un en peinture.



## ANNEXE 2

### Questionnaire préliminaire soumis aux participant·es

#### Énergie

- Avez-vous déjà fait l'expérience d'un événement culturel basse consommation ?
- Si oui, quelle était la source d'énergie utilisée ?
- Y avez-vous assisté en tant que professionnel·e ou public ?

#### Réemploi

- Avez-vous une expérience du réemploi ?
- Dans quel cadre ?
- A destination de qui/quoi ?

#### Économie

- Comment votre activité professionnelle génère-t-elle ses bénéfices ?
- Trouvez-vous que la mise en place de cette activité lucrative est adaptée au bien-être des travailleur·euses, à la création, aux enjeux écologiques ?
- Si non, pourquoi ? Quelles modifications y

apporteriez-vous ?

- Quelles sont les dépenses principales dans votre activité ?
- Et les recettes ?

#### Stockage

- Avez-vous une activité nécessitant du stockage ?
- Si oui, où stockez-vous votre matériel ? (location, propriété, mise à dispo)
- Qui finance votre lieu de stockage ?
- Quelle surface fait-il ?
- Est-ce suffisant ?

#### Fabrication/atelier

- Avez-vous une activité impliquant de la fabrication en atelier ?
- Quelle surface fait votre atelier ?
- Est-il attenant à votre lieu de stockage ?
- Comment vous approvisionnez-vous ?
- Comment gérez-vous vos déchets/ chutes ? La fin de vie de vos productions ?
- Mettez-vous en place des protocoles d'éco-conception (pas de colle, matériaux séparables pour être recycler ou valoriser

en fin de vie...) ?

## Formation/partage de compétences et connaissances

- Êtes-vous amené·es à former d'autres personnes à votre activité ? non
- Pour quel public ?
- Dans quel cadre ?
- A quelle fréquence ?

## Mutualisation

- Avez-vous une expérience de la mutualisation de matériel ou matériaux ?
- Dans quel cadre ?
- Pour quel type de structures et combien ?
- Comment s'organise-t-elle logistiquement ?  
Et en terme de coordination ?

## Documentation

- Produisez-vous des documents pédagogiques ? Si oui, lesquels ?
- Les commercialisez-vous ?
- A qui sont-ils destinés ?

## Matériel technique

- Dans votre structure, l'entretien du matériel technique se fait-il en interne ?
- Qui s'en charge ?
- Quelle formation ces personnes ont-elles ?
- Avez-vous un pouvoir décisionnel sur le matériel technique que vous utilisez au sein de votre structure ?
- Sur quels critères est-il choisi ?

## Temps

- Avez-vous le sentiment de pouvoir anticiper assez vos prises de décisions ?
- Quel impact a la gestion du temps sur votre activité ?

- Vous sentez-vous pressé·es par vos échéances ?
- Si oui, voyez-vous des solutions pour y remédier ?

## Coopération

- Quel type de collaborations mettez-vous en place ? Avec quel type de structures ou professionnel·les ?
- Est-ce plutôt pour des consultations ponctuelles ou des co-constructions de projets ?